Ecole élémentaire publique Lucie Aubrac, 14 rue de Cluny, 71 640 GIVRY

CONSEIL D'ECOLE jeudi 8 juin 2023 de 18h15

Le conseil d'école s'est déroulé sous la présidence de la Directrice : Mme AMENDOLA. Cette dernière remercie les membres de leur présence.

- Enseignants: Mmes Bréchot, Pacquaut, Bidaud, Théodore, Bague, Courtillon. MM. Picard, Répécaud.
- Aesh : Mme Benkhala (accompagnant des élèves en situation de handicap).
- Représentants de parents d'élèves : Mmes Gaudez, Biard, Simaeys.
- Mairie : Mme Barraut (1ère Adjointe au Maire en charge de l'administration générale et du lien social).
- Dden : M. Pacquaut (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale).
- Excusés : M. Perrin (IEN : Inspecteur de l'Éducation Nationale de Chalon 1), M. Ragot (Maire), Mme Duclos, Di Noto, Piffaut (représentante de parents d'élèves). Mmes Seguin, Berthaut, Lessaque, Nicolas. (enseignantes).

Secrétaire de séance : Procès-verbal rédigé par Mme Amendola. Secrétaire adjointe : Mme Bréchot.

Ordre du jour :

- 1 Effectifs / vue sur la rentrée 2023-2024.
- 2 Sécurité à l'école et règlement intérieur (point spécifique sur le respect des enseignants).
- 3 Actions et projets pédagogiques des classes.
- 4 Travaux /aménagements/ équipements.
- 5 Coopérative scolaire.
- 6 Crédits de fonctionnement et subventions communales.

1- Effectifs / Vue sur la rentrée 2023-2024 :

```
→ Effectifs: 185 élèves (contre 200 l'année dernière à la même date).
CP : 31
                                22 élèves
                                                   → Mme Amendola / Mme Lessaque
                   CP:
CE1: 35
              CP-CE1: 20 élèves (9 + 11)
                                           → Mme Théodore
                                           \rightarrow Mme Pacquaut
              CE1:
                        24 élèves
CE2: 46
                               21 élèves
                                                   → M. Picard
                 CE2p:
                            25 élèves
                                               → M. Répécaud
CM1: 32
                  CE2r :
              CM1:
                        26 élèves
                                            → Mme Bidaud
CM2: 41
               CM1-CM2: 22 élèves (6 + 16) \rightarrow \text{Mme Baque}
                        25 élèves
                                            → Mme Bréchot
              CM2:
```

→ Rentrée 2023 : Départ de 41 élèves de CM2.

31 élèves de GS de l'école maternelle L. Czyz sont prévus.

3 nouvelles inscriptions / 1 départ annoncé

La prévision actuelle sur Onde (Outils numériques pour la direction d'école) annonce 177 élèves en 2023-2024. (25 pour 7 classes et 22 pour 8)

Départ de Mme Bague et de M. Picard. Arrivée de deux nouvelles collègues : Mme Alice Nicolas et Mme Sophie Courtillon. Départ de Mme Amandine Seguin sur le 2ème poste de remplaçant, rattaché à l'école, nouveau collègue non connu à l'heure actuelle.

2 - Sécurité à l'école et « règlement intérieur » (point spécifique sur le respect des enseignants) :

A°) sécurité à l'école :

- Exercice PPMS risque chimique a eu lieu le vendredi 12 mai.
- 2^{ème} Exercice incendie aura lieu cette fin d'année et sera un « test » pour enseignants, élèves et parents d'élèves pour voir les réactions en situation réelle.

B°) Respect des enseignants :

Suite à des insultes d'une rare violence, d'une parent d'élève envers la Directrice de l'école, cette dernière est allée porter plainte. L'affaire est désormais jugée en correctionnel.

Pour rappel, sachez qu'un enseignant est un fonctionnaire d'État, il est dépositaire de l'autorité publique, dans l'exercice de sa mission, et doit donc être respecté en tant que tel. Ce type d'infractions peut être puni de 7500 euros d'amende, et d'une peine d'emprisonnement de 6mois. Par ailleurs en cas de préjudice

matériel ou moral, des dommages et intérêts peuvent être demandés par la victime (le montant minimum étant de 1500 euros).

Une représentante d'élève évoque le respect des enseignants envers les élèves. Mme Amendola précise que cela est une priorité. Si un parent a besoin d'explication sur un fait, il doit prendre contact en premier lieu avec l'enseignant de la classe, puis s'il considère que cela n'a pas été réglé, il pourra faire appel à la Directrice. L'Inspecteur n'arrive normalement qu'en dernier recours. Mais de nos jours, on constate de plus en plus de courriers et prises de contact directement avec l'Académie / le Rectorat en ne suivant plus la voie prédéfinie. Les insatisfactions des parents se multiplient également. Il est fort regrettable de constater que l'enseignant n'est plus toujours considéré en tant que référent compétent et soutenu par les familles lors de remarques ou retours sur un élève qui a besoin d'être recadré. En effet l'enseignant doit de plus en plus se justifier de son enseignement, de son discours...

3 - Actions pédagogiques des classes :

- Poursuite des accueils des classes à la Bibliothèque municipale.
- Rallye Maths OCCE (fin mars) pour les classes de CP-CE1 et CE1.
- Sortie au colisée : CM1/CM2 le 17/03
- Liaison CM2/6eme le 5 juin. Les élèves de CM2 passeront l'après-midi au collège.
- Activités USEP : en commun classes de CP et CP-CE1 : jeux traditionnels La Loyère 06/04, vélo 13 /06, hand ball (hors temps scolaire 14/06) et rugby 20/06
- Poursuite du projet Mathador pour la classe de CE2r (classement final-> Dijon: 17/25, National: 130/281)
- Poursuite de la correspondance avec une classe de Louisiane (classe de CM1)
- Projet théâtre mai/juin (représentation le 30 mai) pour la classe de CM2 (intervenant rémunéré M.
 Perrin Jérémy).
- Projets « vélo + olympiades » classe de CP avec la classe de CE1 de l'école Ruisseau Mauguet à St Rémy : 15 mai / 5 juin et 26 juin (dernière sortie à Chagny le long du canal, avec remerciements de la municipalité pour le transport des vélos et pour le don d'un petit vélo à l'école par Mme Simaeys).
- Sortie vélo (CM1/CM2 et CM2) Givry- Saint Gengoux le 16 juin
- Concours écriture avec la bibliothèque de Givry; CM1/ CM1-CM2/CM2 (résultat du concours le 3 juillet).
- Sortie à Guédelon (CM1/CM2) le 22 juin
- Séjour découverte La jacine à Bouvante le haut: CP-CE1/CE1 du 15 au 17 mai (ateliers autour de ce séjour les vendredis 3 juin et 10 juin au centre de loisirs). (Coût du projet : 7600 euros avec une participation des familles à prévoir, remerciements de l'Association des Ptits Givrotins et de la subvention de la municipalité).
- Sortie Dijon (CE2P-CE2R): Trajets en train, matin -> visites planétarium, jardin botanique, musée d'histoire naturelle, après-midi -> visite guidée musée de la vie bourguignonne
- Ateliers Cuisine pour toutes les classes (Merci au centre de loisirs pour l'accueil): livre de recettes à l'initiative des p'tits Givrotins
- Projet « Australie » avec deux intervenants sur la classe de CM2, 2 fois par semaine (1h30), immersion en langue anglaise.
- Remise d'un cadeau de départ pour les élèves de CM2 de la part de la municipalité le 23 juin
- Fête de l'école samedi 24 juin (remerciements pour le prêt de la salle des fêtes)
- Aucun retour à ce jour suite au mail envoyé à la conseillère pédagogique EPS concernant la natation.
- Liaison GS/CP: mardi 4 juillet.

Des retours de parents ont été faits aux représentants sur le fait d'apprécier ces séjours courts, ils souhaitent que chaque enfant puisse partir une fois sur leur scolarité en élémentaire mais attention un programme lourd dans les différents domaines doit être respecté, la priorité de l'école ne réside pas dans un séjour avec nuitées, cela prend du temps et de l'énergie, et de lourdes responsabilités, c'est coûteux et doit être anticipé pour le financement.

Les représentants de parents remercient l'équipe enseignante pour l'accompagnement des enfants et les nombreux projets mis en œuvre durant cette année scolaire.

4 - Travaux à l'école, aménagements et équipements :

Mme Amendola remercie les services municipaux intervenant régulièrement à l'école pour de petits travaux.

- <u>Le conseil des maîtres reste dans l'attente d'un retour concernant la demande de travaux et</u> aménagements souhaités pour 2023 :
- rideaux pour salles de classe.
- renouvellement des ordinateurs des classes et anciens vidéoprojecteurs Acer (Certains collègues trouvent que leur ordinateur devient de plus en plus lent dans le fonctionnement + Problème de synchronisation Onedrive, avec Windows 10, problème d'installation de logiciels et matériel avec Windows 7 obsolète...) + problème de stylet en salle 10 sur un achat récent.

Ajout vidéoprojecteur qui s'éteint en salle 1 à cause de la température ambiante trop élevée.

- retour concernant l'étude de mise en place de la fibre internet : par moments, problèmes internet constatés sur l'école depuis qu'un répétiteur est hors service en rez-de-chaussée.
- demande d'un achat « onduleur » contre la foudre pour protéger la nouvelle box (suggestion C2ip) et un programmateur pour chargement valise tablettes (en attente d'un devis).
- tableau blanc pour salle 6 (M. Répécaud) pour mieux utiliser le vidéoprojecteur.
- un film sur le bas de la fenêtre des toilettes filles qui donne sur la cour (pour intimité).

Ces deux derniers points devraient être validés au niveau de la municipalité d'après Mme Barraut. La subvention du Grand Chalon devrait aider au changement du matériel informatique : les conditions devraient être améliorées d'ici la fin d'année ou le début de l'année prochaine. M. Derain de C2ip ne doit pas hésiter à faire des devis en cas de nécessité de réparation ou de changement de matériel.

Il y a un problème récurrent au niveau du visiophone du bureau qui dysfonctionne, on ne voit pas toujours la personne qui sonne (l'image saute) et on ne peut pas parler. Malgré plusieurs demandes, l'entreprise ne semble toujours pas s'être déplacée.

• État d'avancement du projet de « réhabilitation de l'école » :

Cabinet d'Architecte a été choisi suite au retour du maître d'œuvre.

Avant-projet détaillé au mois de juin et présenté aux personnes concernées.

Appel d'offres en septembre/octobre avec choix des entreprises fin 2023.

Il faudra compter un an de travaux.

Fin des travaux normalement pour la rentrée 2025.

<u>5 - Coopérative scolaire :</u>

<u>Au 21/02/2023</u>: Affiliation (<u>OCCE</u>: Office Central de la Coopération à l'Ecole)

 Crédit Agricole
 8784,42 euros

 Caisse
 118,48 euros

 Total
 8902,90 euros

ightarrow Association « Les P'tits Givrotins » : L'école remercie de nouveau l'Association pour les dons de cette année et l'aide apportée pour soutenir les projets de l'école.

Ce total comprend : - le solde des dons de l'Association des P'tits Givrotins (2782,60 euros)

- le solde des comptes des classes (4895,83 euros)
- le solde du compte commun de fonctionnement de l'école (1224,47 euros).

6 - Crédits de fonctionnement et subventions communales.

L'école remercie la commune pour l'attribution des sommes allouées aux crédits de fonctionnement, subventions sorties scolaires et financement des transports « piscine ». (remerciements pour la prise en compte de l'inflation au niveau des commandes en lien avec les crédits de fonctionnement).

Questions non traitées car non reçues en amont :

- L'école a-t-elle un système de bourse aux livres ?
- Est ce que le municipalité offre un cadeau de départ aux élèves de CM2 ?

La séance est levée vers 19h30. Remerciements à M. Le DDEN, qui a offert un verre en fin de séance. Le compte rendu sera transmis aux membres conviés, pourra être consulté à l'école, et sera diffusé aux familles via « educartable ».

Secrétaire adjointe : Mme Bréchot.

La Directrice, Mme AMENDOLA.